

Le bon remède

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **72 (1933)**

Heft 18

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-225246>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les fillettes ont les élégances natives de leur sexe et le sourire gracieux que le regard, hélas ! ne reflète plus, si jamais il l'a reflété. Elles minaudent avec grâce. Mais plus sérieuses, cependant, que les clairvoyantes. Sur elles, aussi, pèse le souci de l'avenir ; instinctivement, inconsciemment, elles le sentent ; mais, en somme, à l'heure présente, le monde est pour elles si bon que la pensée d'une vie pénible est plutôt vague, intuitive en leurs âmes juvéniles.

Et ces petits sont affectueux. Souvent aussi, sur la route, je les regarde et j'admire avec joie leurs mutuelles complaisances, leurs prévenances. Les moins malades, les plus forts, aident aux moins voyants, aux plus faibles. Ils le font spontanément, sans hésitation, sans arrière-pensée, comme s'ils accomplissaient une fonction naturelle. Et, d'ailleurs, n'est-ce point une fonction naturelle que l'observation judicieuse et absolue de la loi de solidarité humaine ? Sans s'en douter, ils l'appliquent, les petits aveugles, et j'imagine que, ce faisant, ils pensent agir comme tout le monde. Ils ont l'illusion de la justice. Qu'ils la gardent.

Je sais bien que les vieux aveugles doivent avoir goûté à d'amères déceptions, mais ils ne s'en plaignent guère.

Tenez : l'autre jour, je conversais avec un brave homme, aveugle de naissance, qui depuis des années gagne honnêtement et courageusement son pain à confectionner des corbeilles fines et des paniers de luxe d'un goût parfait. Et comme nous sommes de vieilles connaissances, familiers et confiants l'un dans l'autre, j'eus l'indiscrétion de le plaindre un peu. Il s'en étonna :

— Mais, vraiment, vous croyez donc que je suis malheureux. Non pas, comment pourrait-on récriminer quand on a tout le monde pour ami ?

— ... ?

Certainement. Y a-t-il sur terre un être plus et mieux servi que l'aveugle ? Ai-je besoin, lorsque je sors, de me soucier des chemins, des dangers, des embûches ? Est-ce qu'il ne se trouve pas toujours une brave main pour me guider, une main d'enfant, une main de femme, une main d'homme ? Et croyez-vous que ce ne soit pas un bonheur de se sentir ainsi soutenu ? On n'est pas seul, monsieur. On n'est pas seul. Je vous le dis : on a tout le monde pour soi.

Assurément, il y a du vrai dans cette affirmation, et le brave homme qui la formulait ainsi, était profondément sincère. Peut-être est-ce ce sentiment de confiance dans la bonté des hommes qu'on inculque aux petits aveugles et qui atténue la crainte de la vie, qui leur conserve ce gentil sourire dont ils sont généreux et qui pare d'un doux rayonnement leur salut et leur merci. Ils se savent aimés et cela suffit. La vie est difficile, a-t-on dit, mais on leur aidera et chaque fois que le chemin sera pénible, que les ornières seront profondes, que le danger sera imminent, une main viendra sans doute, main d'enfant, main de femme ou main d'homme, pour les aider moralement et matériellement, pour les confirmer dans cette pensée d'enfance que la solidarité est vraiment humaine et que les hommes vivent en frères.

Croyez cela, petits aveugles de l'asile. Croyez-le, puisqu'au dire de mon vieil ami le vannier, l'expérience, pour vous, le confirme. Croyez-le, car avec une conviction semblable, certes, vous êtes plus heureux que nous autres, les clairvoyants, hélas, qui voyons, parfois, trop clair.

Le Père Grise.

Explication. — Ce que tu es chic aujourd'hui. Quel est donc ce beau chapeau que tu portes si élégamment ?

— C'est celui que tu m'as donné la semaine dernière... Je l'ai fait nettoyer et ça m'a coûté 5 francs.

— Ah ! c'est qu'il est fort bien, ce chapeau ; tiens, voilà 10 francs, rends-le moi.

Le bon remède. — Le client perplexe. — Alors, vous me recommandez vraiment cette potion somnifère ?

Le pharmacien. — Si je vous la recommande ? Mais, cher monsieur, pensez donc qu'en plus du flacon, nous sommes obligés de donner un solide réveil-matin en prime à tout acheteur...



MEMOIRES DU PETIT LOUIS.

E suis né à Genève, en 1791 ; mon père était Genevois, fugitif après l'édit de Nantes ; ma mère était Française, née à Marseille. Son père, nommé Kiégens, originaire de la Bohême, qui était bon musicien, harpiste et violon distingué, en fit une bonne musicienne ; elle était remarquable en 1787 (sous le nom de Madame Sabon) pour la harpe ; elle jouait aussi du violon, chantait et composait d'oreille de petites ariettes, très à la mode alors. Ma mère plaisait surtout par son caractère franc, gai, spirituel ; elle avait toute la haute société pour élèves, la harpe étant l'instrument le plus goûté à cette époque ; le clavecin n'était que sur le second plan. Les seize leçons se payaient un louis ; ce louis valait plus qu'aujourd'hui (1856), 36 francs, ce qui faisait que le ménage allait bien ; les loyers étaient si bon marché, que nous pouvions sous-louer une petite et une grande chambre garnies, ayant vue sur la place de la Fusterie, No 198, maison Faton, au 4^e étage, pour 15 francs par mois ; c'étaient toujours des commis employés aux douanes qui les louaient ; nous étions Français à cette époque, *Département du Léman*.

De son côté, mon père avait de l'ouvrage en quantité, mais, d'une faible santé et ayant l'habitude des cercles et des sociétés d'hommes, style si peu français puisque les dames n'y étaient pas reçues ; mon père, dis-je, par ces raisons, ne travaillait que six heures par jour pendant l'été, et quatre pendant l'hiver. Chaque jour donc, à cinq heures, il se rendait à son cercle pour y fumer sa pipe d'Ulm, faire de la politique et ergoter à la genevoise.

Mon père, de même que ses surannés compatriotes, n'aimait pas les talents extraordinaires, tels que Jean-Jacques Rousseau, Mme de Staël, et autres gens à grand succès qui ont illustré Genève. (Lawater et le docteur Gall ont raison de prétendre que les Genevois ont la bosse de la contemplation, mais aux dépens de celle de l'admiration, qui leur manque totalement) ; de plus, mon père détestait Voltaire et Napoléon.

Ma mère était catholique, elle avait l'esprit de tolérance ; c'est de toutes les religions la plus belle, c'est celle qui fera mourir de honte tous ces dénaturés fanatiques qui doivent assurément disparaître de la surface du globe.

Ma bonne mère réussissait très bien avec sa quantité d'élèves, mais dans ce bas monde tout n'est qu'heur et malheur ; un M. David, professeur de harpe, arrive à Genève, et en moins d'un mois lui enlève toute sa clientèle. Ayant trop de charge, elle quitta alors Genève avec ma sœur, et s'en fut donner des concerts à Lausanne, Neuchâtel, Yverdon et Vevey. Quant à moi, je restai avec mon père, qui n'avait pas à se louer de ma conduite, parce que je faisais l'école buissonnière, et que je n'apprenais pas bien ma grammaire ; les participes, les datifs, les conjonctifs m'ennuyaient au superlatif. Nos locataires de chambres s'amusaient beaucoup de moi et me montaient la tête ; il y en avait un surtout, nommé Gsell, Corse de naissance, qui m'aimait beaucoup, et son père ayant assisté à différentes batailles qu'il se plaisait à me raconter comme s'il s'y fût trouvé lui-même, contribua plus que tout autre, par ses récits, à exalter mon imagination.

Ma mère, s'étant fixée à Lausanne, réussit à avoir des élèves ; elle demeura rue de l'Etraz, et se trouvait dans ce moment aussi heureuse que sa position le lui permettait. Ses concerts étaient goûtés et suivis par la première société. Cette ville possède une aristocratie militaire qui a voyagé, a eu des relations intimes avec la

bonne société européenne, et en a rapporté chez elle cette amabilité qu'on y trouve, et que les millions ne peuvent remplacer. Aussi les écrivains comme Alexandre Dumas père, Victor Hugo, Sainte-Beuve et autres, ne tarissent-ils pas en éloges sur ce peuple d'agriculteurs et d'artisans qui les a reçus lors de leur passage, en frères qui comprennent l'aristocratie du talent, et la placent en première ligne partout où ils sont assez heureux de la rencontrer.

J'aurais vivement désiré me trouver auprès de ma mère ; j'en avais un tel désir, que je ne pouvais plus me sentir à Genève loin d'elle ; mon père avait beau me mettre sous clef, je m'échappais toujours de la maison ; pour m'en empêcher, il me prit mes vêtements, et ne me laissa en place que de vieux jupons de ma sœur ; c'était pour moi une punition ignoble ; malgré cette précaution, je m'échappai quand même un soir qu'il faisait très sombre, mais tous les gamins du quartier me poursuivirent de leurs huées, sarcasme impossible à supporter, et je dus rentrer avec tous ces cotillons en loques, presque nu, ayant laissé par la Fusterie des vestiges de mon grotesque accoutrement. Mon père, voyant cela, prit le parti de m'envoyer à Lausanne. Oh ! quel bonheur pour moi de voler dans les bras de ma mère, je l'aimais si tendrement ! j'étais si fier, avec mes dix ans, d'avoir été nourri de son lait, bonheur que ma sœur plus âgée que moi de trois ans n'avait pas eu, que mon affection pour elle s'en augmentait.

J'arrive malencontreusement à Lausanne un soir que ma mère donnait concert dans la salle de la Municipalité, place de la Palud. D'abord, ce fut pour ma mère une surprise peu agréable de me voir arriver en habit de voyage, assez mal mis, parce que je n'avais pas voulu prendre le temps de me nettoyer, pressé que j'étais de la voir ; elle me renvoya vite à son appartement, rue de l'Etraz, où je versai des larmes à l'occasion de cette fâcheuse réception, mais à son retour elle me consola et m'embrassa tendrement, parce qu'elle comprenait l'empressement que j'avais mis à lui aller sauter au cou dès mon arrivée ; ma mère avait fait bonne recette, ce qui n'avait pas peu contribué à calmer ses nerfs surexcités par mon arrivée intempestive.

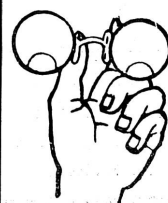
Mémoires de L. Sabon. (A suivre).

A quoi sert, en somme, le Tribunal fédéral ?

Nous pouvons nous enorgueillir de posséder à Lausanne l'une des hautes cours les plus remarquables du continent, tant pour le statut qui la régit que pour la valeur de ses juges. Aussi n'est-ce pas par hasard que plusieurs de ceux-ci ont été appelés à présider des tribunaux arbitraux mixtes entre ex-belligérants. Et cependant, il y a toujours des gens, chez nous, pour se demander à quoi sert, en somme, le Tribunal fédéral ! « L'Illustré » du 4 mai publie, en réponse, à cette question, un reportage très vivant, complété par de nombreuses photos prises à cet effet.

Pour la rédaction
J. Bron, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron



TREUTHARDOT

Opticien spécialisé dans le choix des verres, le confort des montures, l'exécution des ordonnances. — 35 ans de pratique.

Place Faucon - St-Pierre 3, LAUSANNE, Tél. 24.549

DODILLE
LE CHEMISIER DE LAUSANNE

DES PRIX ABORDABLES
DANS UN CADRE CHIC

HALDIMAND, II